

## L.P. MÉTIERS DE LA GRH - en partenariat avec l'ENOES à Paris 8<sup>ème</sup>

### GESTIONNAIRE PAIE ADMINISTRATION DU PERSONNEL

#### Pré-requis

- Avoir une expérience professionnelle significative et
- Avoir un BAC+2 (niveau III) ou faire valider un niveau BAC+2 par l'Université grâce à la procédure de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

#### Modalités d'admission

L'admission se déroule en 3 étapes :

- Examen du dossier de candidature (disponible sur : <https://canel.iutsf.org>)
- Entretien avec le responsable pédagogique de la formation.
- Épreuves écrites.

#### Contrôle des connaissances

- La licence professionnelle est délivrée aux stagiaires qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 ainsi que minimum 10/20 aux UE stage et projet tutoré.

#### Publics

- Formation en alternance en contrat de professionnalisation pour les jeunes de moins de 26 ans : C'est un contrat de travail en alternance à durée déterminée avec une action de professionnalisation.
- Financement de votre reprise d'études dans le cadre de la Formation Continue : Pour les salarié-e-s, prise en charge du coût de la formation et de la rémunération par l'entreprise dans le cadre du Plan de Formation.

Date limite de financement pour la FC :  
5 juillet 2020



[www.enoes.com](http://www.enoes.com)

#### CONTACT

Responsables pédagogiques  
Thierry Carlier & Michel Barabel

Service Formation Continue  
seve.fc@iutsf.org  
Tél.: 01.64.13.44.95  
Fax : 01.64.13.45.05

#### OBJECTIFS

Permettre à des salarié-e-s ayant une expérience dans les ressources humaines d'être formés afin de pouvoir effectuer en toute autonomie les opérations liées au traitement et au pilotage de la paie.

#### DÉBOUCHÉS

- Technicien Paie.
- Assistant administration du personnel.

#### COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Gestion et pilotage de la paie,
- Gestion sociale et d'administration du personnel,

Par la maîtrise des :

- Aspects juridiques, techniques, informatiques et comptables de la paie,
- Gestion des absences et des attestations diverses,
- Suivi des congés payés et des dossiers maladie,
- Gestion du temps,
- Être capable au-delà des compétences techniques d'analyser l'environnement des organisations (analyse externe) et leur fonctionnement (analyse interne)

#### LES + DE LA FORMATION

- Formation construite en partenariat étroit avec l'ANDRH et les partenaires institutionnels territoriaux (Maison de l'emploi...).
- Équipe mixte composée à 50% d'intervenants professionnels reconnus et à 50% d'enseignants-chercheurs.
- Des pratiques pédagogiques innovantes (logique compétence, conduite de projets, cas d'entreprises, jeux de rôle...),
- Formation au progiciel SAGE ligne 500.

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET TARIFS

Temps plein :

- 35h/semaine
- ENOES (Paris 8<sup>ème</sup>)
- 5 octobre 2020 au 25 juin 2021 (Formation FC)

Stage pratique en entreprise :

Rythme mercredi au vendredi :

- du 7 au 23 octobre 2020 • du 4 novembre 2020 au 18 décembre 2020
- du 6 janvier 2021 au 12 février 2021 • du 3 mars 2021 au 16 avril 2021
- du 5 mai 2021 au 11 juin 2021 • du 23 au 25 juin 2021
- Soutenances les 28, 29 et 30 juin 2021

- 5 octobre 2020 au 1<sup>er</sup> juillet 2021 (Formation contrat de professionnalisation)

Alternance en entreprise :

- Semaines du 21 au 31 décembre 2020

Rythme mercredi au vendredi :

- du 7 au 23 octobre 2020 • du 4 novembre 2020 au 18 décembre 2020
- du 6 janvier 2021 au 11 juin 2021 • du 23 au 25 juin 2021
- Soutenances les 28, 29, 30 juin 2021 et le 1<sup>er</sup> juillet 2021

- 6600 euros • 170 euros de droits d'inscription

#### FINANCEMENT

Quel que soit votre statut (salarié, intérimaire, demandeur d'emploi, indépendant, agent public), vous pouvez mobiliser votre Compte personnel de Formation (<https://www.moncompteactivite.gouv.fr/espace-prive/html/#/>) pour suivre une formation certifiante (DUT, Licence professionnelle). Vous pouvez consulter le montant de vos droits acquis en euros en allant sur votre Compte Personnel de Formation.

Si le montant indiqué sur votre CPF ne couvre pas la totalité du coût de la formation, vous pouvez bénéficier d'abondements de votre employeur.

Pour les salariés et les intérimaires :

- Action de formation à l'initiative de votre employeur : Prise en charge du coût de la formation et de la rémunération par votre employeur dans le cadre du plan de développement des compétences, et éventuellement de votre Compte Personnel de Formation (cf infra).
- Action de formation certifiante (DUT, Licence professionnelle) à votre initiative : Prise en charge partielle ou totale du coût de la formation et de la rémunération dans le cadre du CPF de transition sous certaines conditions.

#### STATISTIQUES

(uniquement pour les FC)



# PROGRAMME ET CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

Disciplines concernées	Nb heures	ECTS
<b>UE1 : Enseignements fondamentaux</b>	<b>100</b>	<b>9</b>
Droit du travail	80	6
Administration du personnel	20	3
<b>UE2 : Techniques RH</b>	<b>140</b>	<b>11</b>
Techniques de paie et Politique de rémunération	110	7
SIRH et logiciel de paie	30	4
<b>UE3 : Politiques Ressources Humaines</b>	<b>80</b>	<b>8</b>
Gestion des ressources Humaines	40	4
Outils de gestion et finance RH	40	4
<b>UE4 : Enseignements transversaux</b>	<b>100</b>	<b>8</b>
Management et économie du travail	20	2
Organisation et Communication	20	2
Anglais des RH	20	2
Diagnostic Stratégique	20	2
Méthodologie de Projet et Recherche	20	0
<b>UE5 : Projets RH</b>	<b>50</b>	<b>6</b>
Projet RH1	25	3
Projet RH2	25	3
<b>UE6 : Mémoire professionnel et professionnalisation</b>	<b>80</b>	<b>18</b>
<b>UE7 : Stage</b>	<b>560</b>	

<b>Calendrier pédagogique : Formation continue</b>	
<b>Rentrée</b>	5 octobre 2020
	Rythme du mercredi au vendredi à partir du 7 au 23 octobre
<b>Périodes de stage :</b>	Puis du 4 novembre au 26 mars Puis du 7 avril au 11 juin Puis du 23 au 25 juin
	Du 21 décembre au 3 janvier Du 17 au 19 février
<b>Périodes de congés :</b>	Du 24 au 26 février Du 21 au 23 avril Du 28 au 30 avril
	11 novembre - Armistice 1er janvier - Saint Sylvestre
<b>Jours fériés :</b>	5 avril - lundi de Pâques 13 mai - l'Ascension 24 mai - lundi de Pentecôte
<b>Fin de la formation</b>	25 juin 2021

<b>Calendrier pédagogique : Contrat professionnalisation</b>	
<b>Rentrée</b>	5 octobre 2020
	Rythme du mercredi au vendredi à partir du 7 au 23 octobre
<b>Périodes de stage :</b>	Du 4 novembre au 26 mars Du 7 avril au 11 juin Du 23 au 25 juin
	11 novembre - Armistice 1er janvier - Saint Sylvestre
<b>Jours fériés :</b>	5 avril - lundi de Pâques 13 mai - l'Ascension 24 mai - lundi de Pentecôte 14 juillet - Fête nationale
<b>Fin de la formation</b>	1er juillet 2021

## CONTACT

ENOES  
62 Rue Miromesnil  
75008 PARIS

Thierry Carlier  
Tél.: 01.45.62.65.33  
Fax : 01.45.63.55.44  
thierry.carlier@enoes.com

<https://www.iutsf.u-pec.fr/>

## PLAN D'ACCÈS

